

Projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique

Newsletter

N°03

Janvier
2023

UNE ANNÉE 2022 RICHE D'ÉCHANGES ET D'ENSEIGNEMENTS

Fin 2022 et début 2023 ont été publiés deux bilans intermédiaires de la concertation menée à travers le territoire depuis plus d'un an autour du projet : celui des garants de la Commission nationale du débat public (CNDP) et celui des maîtres d'ouvrages. Ces publications dressent le bilan de l'ensemble des actions menées depuis mai 2021, jusqu'à fin juin 2022.

De nombreux moments d'échange et de partage ont rythmé l'année 2022, à la fois avec les riverains, les associations, les acteurs socio-économiques ou encore avec les élus locaux. Ils ont permis d'aborder des thématiques variées telles que les enjeux environnementaux liés à l'implantation du projet, son insertion paysagère, sa contribution énergétique ou encore la cohabitation avec les usages existants. Un travail avec les parties prenantes a également été lancé sur les enjeux territoriaux et économiques liés au projet.

Ce dialogue continu avec les acteurs du territoire et le public nous permet d'enrichir le projet qui doit contribuer à atteindre les objectifs de transition énergétique et de neutralité carbone de la France.

Dans cette newsletter, vous découvrirez une rétrospective des actions de concertation menées en 2022 et un premier aperçu de celles à venir en cette nouvelle année qui commence.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2023 !



Maxime Planque,
chef de projet concertation
et autorisations pour Éoliennes en Mer
de Dunkerque (EMD)



Christine Lombard,
responsable concertation et
autorisations pour RTE
(Réseau de Transport d'Électricité)

LE BILAN INTERMÉDIAIRE DE LA CONCERTATION CONTINUE PAR LES GARANTS DE LA CNDP

À l'issue du débat public, organisé fin 2020 sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), les maîtres d'ouvrage EMD et RTE ont annoncé en mai 2021 leur décision de poursuivre le développement du projet éolien en mer de Dunkerque. Cette nouvelle phase de concertation est suivie et évaluée par les garants nommés par la CNDP, Mme Claude BREVAN et M. Jacques ROUDIER, qui ont pour mission de veiller à la qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations diffusées au public et au bon déroulement de la concertation.

Leur premier rapport intermédiaire de la concertation continue relative au projet, couvrant la période de juin 2021 à fin juin 2022, a été publié le 10 octobre 2022. Ce rapport rend compte en toute neutralité et transparence de l'ensemble des actions de concertation menées et des arguments échangés durant cette période. Il indique également les préconisations des garants pour la suite de la concertation continue.

Ce bilan salue également le travail conséquent réalisé par les maîtres d'ouvrage pour associer les parties prenantes locales à l'élaboration de l'étude d'impact et souligne que la qualité du travail présenté a également été reconnue par les participants. Il préconise la poursuite des actions d'informations sur les aspects environnementaux en particulier auprès du public, dans la continuité du travail mené avec les parties prenantes.

Des avis essentiels pour le projet qui nous confortent dans notre démarche et nous engageant à poursuivre et améliorer nos actions.



<https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/2022/10/11/rapportcndp>

Cliquez sur l'image ou le lien pour consulter le bilan des garants de la CNDP.

LE BILAN ANNUEL DE LA CONCERTATION DES MAÎTRES D'OUVRAGE EMD ET RTE

Dans le cadre de la décision de poursuivre le projet à l'issue du débat public, EMD et RTE ont notamment proposé de mettre en œuvre une démarche de concertation et d'information continue du public et des acteurs du territoire pendant toute la durée de vie du projet, autour de cinq thématiques : environnement et biodiversité, retombées territoriales et économie, navigation et sécurité maritimes, pêche professionnelle et cultures marines, cadre de vie et tourisme.

Les maîtres d'ouvrage se sont également engagés à publier chaque année un bilan de la concertation post débat public.

Le premier bilan annuel, couvrant la période du 10 mai 2021 au 30 juin 2022, a été publié le 23 janvier 2023 sur les sites internet de EMD et RTE ainsi que sur la plateforme participative du projet.

Ce bilan présente :

- l'ensemble des dispositifs et des actions de concertation et d'information mis en place sur le territoire dans une démarche partagée avec les garants de la CNDP ;
- les enseignements tirés de cette première année de concertation ;
- les nouveaux engagements pris pour la seconde année de concertation post-débat public (été 2022 - été 2023).



<https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/2023/01/23/bilan-concertation>

Cliquez sur l'image pour consulter le premier bilan annuel de la concertation post débat public des maîtres d'ouvrage.

TÉMOIGNAGE DE DEUX ACTEURS DE LA CONCERTATION SUR LES THÉMATIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EMPLOI

Quel regard portez-vous sur le travail mené lors des ateliers organisés par EMD et RTE à destination des parties prenantes locales et dédiés aux aspects environnementaux du projet éolien en mer de Dunkerque ?



L'Association de Défense de l'Environnement du Littoral Est (ADELE) a été créée en 1992, à l'origine pour contribuer à

sauvegarder les milieux dunaires remarquables entre Dunkerque et De Panne (Belgique), avec son secteur marin côtier fort de ses usages traditionnels. Elle a depuis élargi son domaine d'intervention aux territoires communautaires (CUD puis CCHF). Forte de 36 membres bénévoles en 2022, elle assure des missions d'observation, d'écoute auprès des riverains, de suivi des dossiers d'aménagement sur le littoral et, à ce titre, s'est impliquée d'une manière significative dans la concertation relative au projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique.

S'agissant du milieu marin Manche Est - Mer du Nord, un déficit des connaissances est constaté depuis des années, hormis le travail fourni par le pôle universitaire de Dunkerque (ULCO) et les associations locales bénévoles « ornithologiques ». Les études menées dans le cadre du projet éolien en mer de Dunkerque et leur mise en partage représentent une opportunité de combler ce manque de connaissances. À ce titre, la participation de l'ADELE aux différents échanges et dispositifs de concertation proposés par les maîtres d'ouvrage Eoliennes en mer de Dunkerque (EMD) et RTE fut une évidence et il en est ressorti le sentiment de ne pas avoir perdu son temps, bien au contraire.

Le croisement des travaux émanant des compétences locales en matière d'environnement avec ceux venant des bureaux d'études mandatés par EMD et RTE demeure l'attente de l'ADELE pour finaliser son positionnement vis-à-vis du projet éolien en mer.

MARIETTE Michel, vice-président de l'Association de Défense de l'Environnement du Littoral Est (ADELE).

Quel regard portez-vous sur la démarche d'information et de concertation relative aux aspects emploi, formation, insertion mise en place dans le cadre du projet éolien en mer de Dunkerque ?



Entreprendre Ensemble est une association

ensemblée regroupant la Mission Locale, le Plan Local par l'Insertion et l'Emploi, l'École de la Deuxième Chance et la Maison de l'Emploi du bassin d'emploi de Dunkerque. C'est l'outil d'accompagnement des chercheurs d'emploi de la Communauté urbaine de Dunkerque. A ce titre, nous avons la responsabilité d'orienter, de préparer et de faciliter l'accès à l'emploi des habitants du Dunkerquois.

Nous travaillons avec l'équipe d'Eoliennes en mer de Dunkerque (EMD) depuis la phase d'appel d'offres de l'État en 2017, sur les différents volets liés à l'emploi et l'insertion. Nous avons notamment accompagné EMD lors du débat public en 2020 sur la partie formation et emploi, afin d'apporter du crédit sur le fait que la vision locale du projet ait bien été prise en compte. Nous avons par exemple convenu d'intégrer 300 000 heures d'insertion réparties sur l'ensemble des phases du projet (développement, construction, exploitation). Ces heures d'insertion seront réalisées uniquement par des personnes éligibles les plus éloignées de l'emploi.

Nous portons également une réflexion avec EMD sur la partie exploitation pour préparer le plus en amont les techniciens qui assureront la maintenance du parc éolien en mer. L'objectif étant de permettre l'intégration rapide dans la filière de jeunes du territoire dunkerquois en s'appuyant sur les retours d'expérience et l'acquisition de compétences au travers des projets éoliens en mer français actuellement, ou entrant prochainement, en exploitation.

Le projet éolien en mer porté par EMD et RTE nous semble cohérent avec l'ensemble des projets industriels prévus sur le Dunkerquois, avec la volonté d'y intégrer le maximum des habitants du territoire, y compris sur les sujets transversaux comme le tourisme ou l'attractivité.

Ricardo SANCHEZ, Responsable Département Emploi chez Entreprendre Ensemble

BALADE IMMERSIVE 27 JUILLET 2022

Une vingtaine d'habitants de Leffrinckoucke ont participé à la première balade immersive organisée par EMD lors de laquelle ils ont pu échanger avec l'équipe du projet sur la thématique du paysage. Des photomontages ainsi que des casques de réalité virtuelle étaient mis à disposition des participants pour accompagner les échanges et rendre cette rencontre la plus immersive possible.

<https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/2022/07/27/balade-immersive>



VILLAGE DU FUTUR AOÛT 2022

Après une première édition à l'été 2021, le Village du Futur, organisé par la Halle aux Sucres de Dunkerque, a fait son retour au mois d'août 2022 sur trois communes du Dunkerquois : Gravelines, Coudekerque-Branche et Malo-les-Bains.

Le stand « Plein Vent ! », animé par les équipes d'EMD et de RTE pendant une vingtaine de jours, a permis aux Dunkerquois et aux vacanciers venus de divers horizons de découvrir le projet de parc éolien en mer de Dunkerque et son raccordement électrique.

Plus de 3 000 personnes ont ainsi visité le stand et ont pu échanger et poser leurs questions à propos du projet !

<https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/2022/08/06/village-futur>



FORUM ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ 14 SEPTEMBRE 2022

Ce forum, organisé par EMD et RTE, a rassemblé près de 80 personnes (riverains, membres d'associations, acteurs socio-économiques, etc.) qui ont pu découvrir un espace d'exposition présentant les différentes thématiques environnementales en lien avec le projet (mammifères marins, oiseaux, fonds marins, mouvements sédimentaires, paysage, etc.) et échanger avec les porteurs du projet.

Une conférence intitulée « Dans les coulisses des études environnementales » s'est également tenue durant ce Forum, lors de laquelle ont été partagés la méthodologie, les principaux enjeux et une synthèse du contenu de l'étude d'impact environnemental du projet.

Cette étude d'impact sera partagée dans son intégralité lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu au cours de l'année 2023, dans le cadre de l'instruction par l'Etat des demandes d'autorisation requises en préalable à la réalisation du projet.

<https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/2022/09/14/forum-environnement-biodiversite>



FABULEUSE FACTORY DU 21 AU 24 SEPTEMBRE 2022

Organisée par Euraénergie et la Communauté urbaine de Dunkerque, la première édition de la Fabuleuse Factory a permis au public, notamment les scolaires, de découvrir le monde industriel d'aujourd'hui et de demain, ainsi que les implantations industrielles innovantes et contribuant à la décarbonation qui sont envisagées sur le territoire dunkerquois.

Un temps fort d'information et d'échange avec les visiteurs venus en nombre, qui a permis de présenter les solutions de production d'électricité bas carbone dont fait partie le projet éolien en mer.

EDF Renouvelables (actionnaire d'EMD) et RTE y tenaient chacun un stand pour présenter leurs activités et leur cœur de métier aux 6 500 visiteurs qui se sont rendus Place Jean Bart.

<https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/2022/09/25/fabuleuse-factory>



2^{ÈME} PLÉNIÈRE DE L'INSTANCE DE CONCERTATION ET DE SUIVI (ICS) DU PROJET 21 SEPTEMBRE 2022

Sous la présidence du sous-préfet de Dunkerque et de l'adjoint du préfet maritime de la Manche mer du Nord, l'ICS est un des dispositifs d'accompagnement du projet éolien en mer mis en place par l'État. Cette instance, qui se réunit en format plénière au moins une fois par an, constitue un lieu de dialogue et de réflexion entre les parties prenantes et experts (services de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs socio-économiques, usagers de la mer, associations locales, représentants Belges, etc.) sur le projet et ses enjeux. L'ICS est structurée autour de 4 groupes de travail (GT) dédiés aux thématiques suivantes :

- Environnement, GT piloté par la DDTM du Nord ;
- Emploi et économie, GT piloté par la DREETS Hauts-de-France ;

- Patrimoine culturel et tourisme, GT piloté par la DRAC Hauts-de-France ;
- Usages et sécurité maritime, GT piloté par la Préfecture Maritime de la Manche Mer du Nord et la DDTM du Nord.

Cette 2^{ème} séance plénière a été l'occasion pour EMD, avec la présence de RTE, de présenter l'état d'avancement du projet et les différentes actions de concertation menées sur le territoire depuis la 1^{ère} plénière qui s'était tenue en avril 2021. Les travaux réalisés dans le cadre des GT "Usages et sécurité maritime" et "Environnement" ont également été présentés par les pilotes respectifs de ces GT.

<https://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Air-climat-energie/Les-energies-renouvelables/L-energie-eolienne/Eolien-en-mer-Reunion-du-7-avril-2021>

ASSISES DE L'ÉCONOMIE DE LA MER 8 ET 9 NOVEMBRE 2022

Organisées par Le Marin et le groupe Ouest France, en partenariat avec le Cluster Maritime Français, ces 17^{èmes} Assises ont accueilli, à Lille Grand Palais, près de 1 200 professionnels, institutionnels, élus et représentants de l'État. À cette occasion, RTE a tenu un stand, et l'équipe d'EMD était présente aux côtés d'EDF Renouvelables et du groupe EDF. Plusieurs thématiques ont été abordées dont les énergies marines renouvelables et les enjeux liés à la planification des usages maritime : partage des espaces, conciliation des usages et concertation de l'ensemble des acteurs (pêche, aires marines protégées, production d'énergie, etc.).



<https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/2022/11/10/assises-mer>

VISITE DU SITE INDUSTRIEL DE DILLINGER FRANCE 18 NOVEMBRE 2022

Dillinger France et EMD, en collaboration avec la CCI Littoral Hauts-de-France, ont organisé, vendredi 18 novembre 2022, une journée de visite et d'échanges techniques sur l'éolien en mer sur le site dunkerquois du Groupe Dillinger. Y sont employées plus de 500 personnes pour produire des tôles fortes en acier qui sont exportées dans le monde entier, notamment pour fabriquer des structures équipant des parcs éoliens en mer. Étaient également associés à cette visite des experts de RTE, la Communauté urbaine de Dunkerque, ainsi qu'une dizaine d'entreprises loco-régionales impliquées dans la filière des énergies marines renouvelables.



<https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/2022/11/18/visite-dillinger>

FOCUS

LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Les échanges avec les associations locales de l'environnement, lors des ateliers dédiés à l'étude d'impact puis dans le cadre de l'Observatoire environnement mis en place par EMD, ont fait remonter la nécessité d'enrichir les données existantes concernant l'avifaune.

En concertation avec les parties prenantes locales, EMD a ainsi mis en place différents dispositifs de suivi, et notamment un suivi acoustique des passereaux. Après une première phase d'expérimentation sur un navire de pêche, une antenne de détection acoustique pour capter les cris des passereaux a été mise en place à proximité du radar



avifaune installé depuis fin 2021 sur le littoral dunkerquois, en vue d'enrichir la connaissance concernant cette famille regroupant de nombreuses espèces de petits oiseaux.

LE PROJET EN QUESTION

« Je souhaiterais connaître la durée de vie du parc éolien et savoir ce qu'il adviendra des infrastructures une fois qu'il sera mis hors service »

La durée d'exploitation du parc éolien en mer est définie dès la phase de consultation, avant sa mise en service. Pour le parc éolien en mer de Dunkerque, celle-ci sera de 30 ans. À l'issue de la phase d'exploitation, le parc éolien en mer sera démantelé conformément à ce que prévoit la réglementation en vigueur.

Il est prévu de recycler les composants démantelés via les filières de recyclage existantes ou en développement. Entre 90 et 95 % des composants des éoliennes peuvent être recyclés. La majorité d'entre eux sont métalliques (acier, fonte, cuivre) et sont donc recyclables et valorisables via de nombreuses filières existantes. Les autres composants (les pales, la coque de la nacelle) sont constitués de matériaux composites, qui sont fabriqués en polyépoxydes, en fibres de verre ou encore en carbone. Ce type de matériaux étant utilisé dans d'autres industries (nautisme pour les coques de bateaux, automobile, ou encore aéronautique), des

filières de recyclage dédiées se mettent progressivement en place. Aujourd'hui, ils sont principalement valorisés par procédé thermique ou broyés pour être réutilisés pour la production de ciment. Par ailleurs, des fabricants d'éoliennes ont récemment annoncé avoir conçus des pales 100 % recyclables.

Le coût de démantèlement et du recyclage est prévu et provisionné dans le coût global du projet. Avant la mise en service du parc éolien, EMD constituera des garanties au bénéfice de l'État, permettant de couvrir ces opérations.

POSEZ VOS QUESTIONS SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE EN LIGNE

[PARTICIPER.EOLIEN-EN-MER-DUNKERQUE.FR](https://participer.eolien-en-mer-dunkerque.fr)

EN CHIFFRES

RETOUR SUR 6 MOIS DE PARTAGE SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE

La plateforme participative dédiée au projet a été mise en ligne le 30 juin 2022 avec pour objectif de créer un espace de dialogue entre le public et les maîtres d'ouvrage EMD et RTE, de mettre à disposition de tous la documentation et les archives des rencontres de concertation organisées dans le cadre du projet, ou encore de favoriser le porter à connaissance du travail effectué sur la thématique environnementale.

Depuis son lancement, la plateforme participative a été visitée près de 1 500 fois, et près de 120 questions et avis ont été déposés dans l'espace de contribution. 10 articles ont été publiés pour approfondir différentes thématiques de l'environnement, et 18 publications permettent de découvrir ou redécouvrir les archives des actions de concertation mises en œuvre dans le cadre du projet.

FLASH INFOS

C'est pour bientôt :

Les actions à destination des acteurs du territoire :

- 4^{ème} réunion de l'Observatoire environnement EMD
- 4^{ème} Webinaire entreprises EMD-CCI-CUD
- Réunion de restitution des ateliers dédiés à l'étude d'impact du projet

Les actions à destination des riverains et du public :

- Une émission de radio
- Une réunion publique
- Des permanences et des dispositifs d'information et d'échanges sur différentes communes du territoire
- Un financement participatif

Eoliennes en Mer de Dunkerque - Cœur Défense Tour B, 100, esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris La Défense Cedex

RTE Hauts-de-France - Service Concertation Environnement Tiers, 62 rue Louis Delos 59700 Marcq-en-Barœul

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information du projet de parc éolien en mer de Dunkerque et son raccordement électrique. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant.

Crédits photos : © EMD, RTE, Olivier Soury

© 2023 EMD et RTE, All rights reserved.